

Risques d'une année sabbatique?

Par **Tiltouille**, le **05/06/2008** à **10:35**

Bonjour à tous, si tout se passe bien, je devrais cette année obtenir ma licence de droit. Seulement, même si j'ai des pistes, je ne sais pas encore ce que je veux faire de ma vie, de plus n'ayant que 20 ans je trouve que les choses vont beaucoup trop vite..
J'envisage (mais pour l'instant ce n'est qu'un très très vague projet) de prendre un année sabbatique après ma licence pour partir apprendre l'anglais et surtout réfléchir sur mon avenir.

Ma question est la suivante: Est ce qu'un tel "trou" dans mon cursus peut m'être préjudiciable? Connaissez vous des personnes ayant fait le choix de prendre une année également?

Merci d'avance pour vos éventuelles réponses..

Par **Katharina**, le **05/06/2008** à **11:19**

Je connais des amis qui ont fait ce choix (pas forcément en droit) ils n'ont jamais eu le courage de reprendre leurs études, il faut que tu sois sure d'être assez motivé pour reprendre après et de ne pas tomber dans l'idée de faire des petits boulots.

Concernant le préjudice alors là j'en ai aucune idée désolée.

Je pense qu'il vaut mieux pour toi prendre le temps de réfléchir à ce que tu veux faire si tu as un doute plutôt que de foncer tête baissée et te retrouver à faire quelque chose que tu n'aimes pas.

Par **amphi-bien**, le **05/06/2008** à **12:30**

à la limite part un an en erasmus , quitte a refaire un m1 l'année d'après.

sinon ça va être dur de reprendre.

et même si tu en a la volonté, ça te portera préjudice pour la sélection en m2...

Par **Kem**, le **05/06/2008** à **12:42**

Et pourquoi pas refaire une 3ème licence en Angleterre, au USA, en Inde ou en Australie ?

A mon pauvre avis, l'année sabbatique est dangereuse. Les études, c'est une période de la vie. Quant on passe à autre chose, on tourne une page qu'il est parfois difficile de reprendre.

Par **mathou**, le **05/06/2008** à **12:48**

Année sabbatique, pas à ma connaissance. Je connais des redoublants qui avaient peu de cours à repasser et qui complétaient en faisant par exemple un DU. C'est toujours intéressant sur le CV, ça fait pas beaucoup d'heures de cours et ça permet de voir des domaines un peu différents (Europe, bancaire...).

Je te conseillerais d'éviter dans la mesure du possible de prendre une pause d'un an sans raison majeure, genre santé ou autre. Le droit va vite, si tu décides finalement de faire un M1 tu devras apprendre les réformes qui seront passées pour pouvoir comprendre le cours. C'est difficile également de retrouver la motivation après un an.

Si tu ne peux pas aller à l'étranger, un DU peut être une solution qui te permettrait de travailler l'anglais à côté - voire un DU se passant en Angleterre si ça existe. Sinon une L3 ou un M1 à l'étranger.

Par **Tiltouille**, le **05/06/2008** à **13:58**

Tout d'abord merci beaucoup à tous pour vos réponses si rapides!

Je pense effectivement que si je ne fais rien pendant un an, je risque de m'ennuyer (pas d'arrêter mes études en tout cas, j'aime le droit et je sais que c'est ce que je veux faire).. Je vais me renseigner sur un éventuel moyen de partir à l'étranger, mais par le biais d'erasmus, je ne pourrait pas: il est bien trop tard, et de surcroit aucune destination anglophone n'est ouverte aux étudiants non bi-deug dans ma fac..

En tout cas merci pour vos avis!

Par **juliette**, le **06/06/2008** à **13:27**

Je pense que en arrêtant un an on perd beaucoup et qu'après c'est dur de se remettre à bosser à la fac.

Pourquoi ton "année sabbatique" tu ne la prendrait pas après avoir obtenu ton master 1 pour bosser tranquillement les concours ?

Par **Vincent**, le **12/06/2008** à **08:57**

année blanche, année sabbatique, si tu n'y fais rien: aucun intérêt.

En revanche, je te conseille de partir à l'étranger, séjour pendant lequel tu apprendras la langue, à condition que tu restes dans un cursus universitaire juridique.

Par **Camille**, le **12/06/2008** à **14:06**

Bonjour,

Pourquoi dites-vous...

[quote="Tiltouille":1s3iyhq]

si je ne fais rien pendant un an[/quote:1s3iyhq]

????

Déjà "apprendre l'anglais" (ou se perfectionner) ce n'est pas "ne rien faire".

Personne d'ailleurs, pendant ce temps-là, ne vous empêche de continuer à "potasser" vos cours...

Une année sabbatique (ou une année de redoublement) est une "catastrophe cataclysmique"... ou une "une idée de génie stratégique", tout dépend de ce que vous allez en faire...

Et de ce que vous comptez faire après, comme il a déjà été dit !

Prendre un peu de recul pour mieux sauter, c'est toujours bon à prendre, reculer pour plus mal sauter, là c'est pas bon...

Image not found or type unknown

A 40 balais, quand vous serez un "ténor du barreau", personne ne saura plus que vous vous êtes pris une année sabbatique au milieu de vos études (sauf si vous avez fait le tour du monde en ballon ou quelque chose dans ce genre).

Si cette année sabbatique vous a permis de terminer brillamment vos études, c'est de ça dont on se souviendra.

Si, à cause de cette année, vous terminez gratte-papiers dans une obscure officine, là évidemment...

:cry:

Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **12/06/2008** à **15:24**

[quote:529c0n4x]A 40 balais, quand vous serez un "ténor du barreau", personne ne saura plus que vous vous êtes pris une année sabbatique au milieu de vos études (sauf si vous avez fait le tour du monde en ballon ou quelque chose dans ce genre).

Si cette année sabbatique vous a permis de terminer brillamment vos études, c'est de ça dont on se souviendra.

[/quote:529c0n4x]

mouai...

terminer brillamment...avec un master 2 droit des pokemons ...

mieux vaut finir ton cursus et après prendre le large....

Par **maolinn**, le **12/06/2008** à **18:05**

[quote="amphi-bien":1p5i5y14][quote:1p5i5y14]A 40 balais, quand vous serez un "ténor du barreau", personne ne saura plus que vous vous êtes pris une année sabbatique au milieu de vos études (sauf si vous avez fait le tour du monde en ballon ou quelque chose dans ce genre).

Si cette année sabbatique vous a permis de terminer brillamment vos études, c'est de ça dont on se souviendra.

[/quote:1p5i5y14]

mouai...

terminer brillamment...avec un [b:1p5i5y14]master 2 droit des pokemons ...[/b:1p5i5y14]

mieux vaut finir ton cursus et après prendre le large...[/quote:1p5i5y14]

:D

Ca m'intéresse cette matière!! Tu l'as vu sur la plaquette de quelle fac ? Image not found or type unknown

Par **kalamos13100**, le **15/09/2008** à **12:07**

J'ai faillit ne pas avoir ma L2, car j'ai eu 8 au premier semestre, mais j'ai réussi a compenser avec un 12,5 au second.

Mais je m'étais renseigné et il existe un certain nombre d'écoles dans les pays anglophones qui cherche des assistants de langues. En Australie notamment les cours sont le matin, et l'après midi c'est activité sportives et culturelles avec les enfants... ça peut etre une bonne piste si tu ne peux pas avoir Erasmus. et rien ne tempêche de commencer par cela pendant 6 mois et ensuite faire un stage si tu en trouves un dans le pays ou tu es. Je pense que cela est pas mal et ne sera pas forcément mal vu par ton université, après c'est sure, ca reste des porf et une administration de fac c a d des gens qui ne brille pas par leur intelligence ni leur ouverture d'esprit...